mrap
Communiqué de presse

Mouvement contre le **R**acisme et pour l'**A**mitié entre les **P**euples
43 boulevard de Magenta - 75010 Paris
01 53 38 99 99 - www.mrap.fr - mrap@mrap.fr
@mrapofficiel @MRAPOfficielNational

La reconnaissance de l'Etat de Palestine par la France doit s'accompagner de sanctions à l'encontre de l'Etat israélien !

Enfin, le président de la République annonce que la France reconnaîtra l'Etat palestinien dans les frontières de 1967 lors de l'assemblée générale de l'ONU en septembre. Cette reconnaissance interviendra donc onze après le vote des deux assemblées du Parlement la rendant possible. Le MRAP s'est souvent exprimé en faveur de cette reconnaissance, d'autant plus indispensable que le parlement israélien a adopté le 23 juillet un appel à l'annexion de la Cisjordanie occupée afin de « retirer de l'ordre du jour tout projet d'Etat palestinien ».

Cette nécessaire reconnaissance doit s'accompagner de sanctions à l'encontre de l'Etat israélien qui ne cessant de violer le droit international a franchi toutes les lignes rouges à Gaza.
Les témoignages recueillis sur la situation à Gaza, alors qu'Israël interdit depuis 20 mois aux journalistes tout accès au territoire enclavé, sont terrifiants et confirment l'entreprise génocidaire de Nétanyahou. Des enfants meurent de faim, la famine créée par le blocus israélien est généralisée, les personnels humanitaires sont affamés et épuisés tandis que les ordres de déplacement et les opérations militaires se poursuivent.

L'urgence, c'est d'imposer la fin du blocus de Gaza par des sanctions immédiates à l'encontre de l'Etat d'Israël et en cessant toute livraison d'armes. Il faut en tout premier lieu imposer un cessez le feu immédiat et organiser une aide humanitaire massive sous l'égide des Nations Unies. Sauver la vie de la population gazaouie et revenir au droit international pour construire une paix juste et durable.

Le MRAP attend de l'Etat français membre permanent du conseil de sécurité de l'ONU qu'il agisse sans délai en ce sens. Il soutient ses comités engagés depuis des mois dans des actions et manifestations fréquentes contre la politique génocidaire d'Israël et appelle les citoyennes et les citoyens à signer la pétition proposée à la publication sur le site de l'Assemblée nationale.
(https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-2894).

Bureau National du MRAP
25/07/2025